

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MEDICAL LA MAIN DE L'ETERNEL »

Siège ABIDJAN-ABOBO-AKEIKOI-DJIBI, 01 3828  
ABIDJAN 01. lot: 2245, llot: 219, Section: GF;, Lot 2245,  
llot 219

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/12/2025 , et enregistrés au CEPICI le 08/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL LA MAIN DE  
L'ETERNEL »

Objet : - Consultation médecine générale ;  
- Pédiatrie ;  
- Gynécologie ;  
- Rhumatologie ;  
- Ophtalmologie ;  
- Diabétologie ;  
- Echographie ;  
- CPN (Consultation Périnatale) ;  
- Planning familial ;  
- Petite chirurgie (suture) ;  
- Soins infirmiers ;  
- Mise en observation ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous les biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

Et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-ABOBO-AKEIKOI-DJIBI, 01 3828  
ABIDJAN 01. lot: 2245, llot: 219, Section: GF;, Lot 2245,  
llot 219

Dirigeant(s) Mme ALI OULAI MARCELLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06851 du 24/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81941/GTCA/RC/2025 du 24/12/2025

